

RESUME EXECUTIF : VOILIER INDO-PACIFIQUE



ÉTAT DE LA RESSOURCE DE VOILIER INDO-PACIFIQUE (SFA : *Istiophorus platypterus*) DE L'OCEAN INDIEN

Tableau 1. Voilier indo-pacifique : état du voilier indo-pacifique (*Istiophorus platypterus*) dans l'océan Indien.

Zone ¹	Indicateurs		Détermination de l'état du stock 2018
océan Indien	Captures 2017 ² :	33 280 ³ t	
	Captures moyennes 2013–2017 :	29 873 ³ t	
	PME (1 000 t) (IC 80%) :	2 (16,18–35,17)	
	F _{PME} (IC 80%) :	0,26 (0,15–0,39)	
	B _{PME} (1,000 t) (IC 80%) :	87,52 (56,30–121,02)	
	F ₂₀₁₄ /F _{PME} (IC 80%) :	1,05 (0,63–1,63)	
B ₂₀₁₄ /B _{PME} (IC 80%) :	1,13 (0,87–1,37)		
B ₂₀₁₄ /B ₀ (IC 80%) :	0,56 (0,44–0,67)		

¹Limites pour l'océan Indien = zone de compétence de la CTOI.

²Proportion des captures estimées ou partiellement estimées par le Secrétariat de la CTOI en 2018 : 52%

³ Source : captures nominales (IOTC-2018-WPB16-DATA03b).

Légende du code couleur	Stock surexploité (SB _{année} /SB _{PME} < 1)	Stock non surexploité (SB _{année} /SB _{PME} ≥ 1)
Stock sujet à la surpêche (F _{année} /F _{PME} > 1)		
Stock non sujet à la surpêche (F _{année} /F _{PME} ≤ 1)		
Pas évalué/incertain		

STOCK DE L'OCEAN INDIEN – AVIS DE GESTION

État du stock. Aucune nouvelle évaluation du stock n'a été réalisée en 2018, donc l'état du stock est déterminé sur la base de l'évaluation 2015 et des indicateurs présentés en 2018. En 2015, des méthodes d'évaluation des stocks en situation de manque de données utilisant des techniques d'analyse de réduction du stock (SRA) indiquaient que le stock n'était pas encore surexploité mais était sujet à la surpêche (Tableau 1). Le stock semble afficher une augmentation continue des captures, ce qui est une source de préoccupation (Figure 1), ce qui indique que les taux de mortalité par pêche pourraient devenir trop élevés (Figure 2). Des aspects de la biologie, de la productivité et des pêcheries de cette espèce, associés au manque de données sur lesquelles fonder une évaluation plus formelle, sont également un sujet de préoccupation. Sur la base des informations disponibles en 2018, le stock est déterminé comme toujours **non surexploité** mais **sujet à la surpêche** (Tableau 1).

Perspectives. L'augmentation estimée des prises et de l'effort des filets maillants côtiers ces dernières années est préoccupante pour le stock de l'océan Indien ; toutefois il n'existe pas assez d'informations pour évaluer l'effet que cela aura sur la ressource. Il est également noté que les captures de 2017 (34 891 t) dépassent la limite de captures prescrite dans la Résolution 18/05 (25 000 t).

Avis de gestion. Les limites de captures stipulées dans la Résolution 18/05 ont été dépassées. La Commission devrait mettre en place des mécanismes garantissant que toutes les pêcheries concernées ne dépassent pas les limites de captures. Il faudrait mettre l'accent de la recherche sur le développement ultérieur d'indicateurs de CPUE pour les pêcheries au filet maillant et l'exploration d'approches d'évaluation des stocks pour les pêcheries pauvres en données. Compte tenu du peu de données déclarées sur les pêcheries côtières au filet maillant et de l'importance de la pêche sportive pour cette espèce, il faut s'efforcer de remédier à ces lacunes. Le manque de données de captures dans le Golfe persique devraient également être examinés afin de vérifier le degré d'épuisement localisé dans les zones côtières de l'océan Indien.

La Résolution 18/05 prescrit une limite de captures de 25 000 t, qui est basée sur l'avis de gestion fourni en 2017 (c'est-à-dire des captures inférieures à la PME).

Les principaux points suivants devraient être également notés :

- **Production maximale équilibrée** : l'estimation pour le stock de l'océan Indien est de 25 000 t;
- **Points de référence provisoires** : bien que la Commission ait approuvé en 2015 la Recommandation 15/10 *Sur des niveaux de référence-cibles et -limites et sur un cadre de décision*, de tels points de référence n'ont pas été définis pour le voilier indo-pacifique.
- **Principaux engins de pêche** (captures moyennes pour 2013-2017) : les filets maillants représentent environ 70% des captures totales dans l'océan Indien, suivis par la traîne et la ligne à main (21%), le reste des captures étant réalisé à la palangre et autres engins (Figure 1).
- **Principales flottés** (captures moyennes pour 2013-2017) : Les trois quarts des captures totales de voilier indo-pacifique sont réalisés par quatre pays situés en mer d'Arabie : R.I. d'Iran (filet maillant) : 31%; Inde (filet maillant et traîne) : 19% ; Pakistan (filet maillant) : 16% et Sri Lanka (filet maillant et palangre fraîche) : 9%.

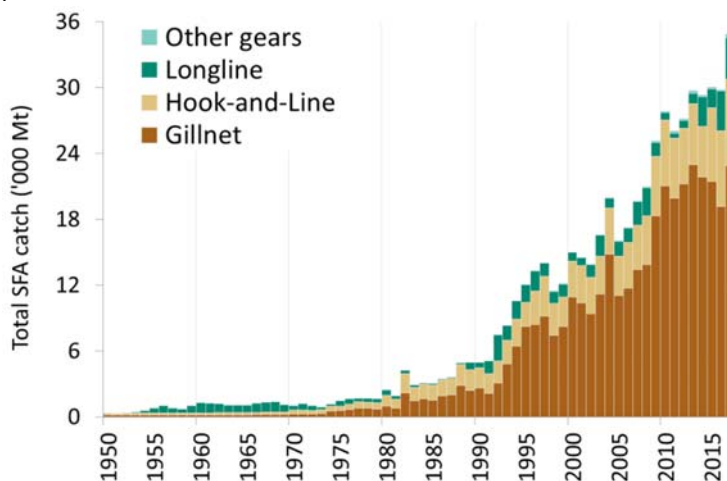


Figure 1. Voilier indo-pacifique : prises de voilier indo-pacifique par engins et par années, disponibles dans la base de données de la CTOI (1950-2017). Note : la catégorie « autres engins » (« other gears ») inclut : senne côtière, senne danoise, senne de plage et senne coulissante.

Tableau 2. Voilier indo-pacifique Matrice de stratégie de Kobe II pour l'ASPIC pour l'ensemble de l'océan Indien. Probabilité (pourcentage) de violer les points de référence basés sur la PME pour 9 projections à captures constantes (par rapport aux niveaux de captures moyens de 2012-2014* (29 164 t), $\pm 10\%$, $\pm 20\%$, $\pm 30\%$ et $\pm 40\%$) sur 3 et 10 ans.

Point de référence et durée de projection	Projections de capture alternatives (par rapport aux captures moyennes 2012-2014*, 29 164 t) et probabilité (%) de violer les points de référence								
	60%	70%	80%	90%	100%	110%	120%	130%	140%
	17 498 t	20 415 t	23 331 t	26 248 t	29 164 t	32 080 t	34 997 t	37 913 t	40 830 t
B ₂₀₁₇ < SB _{PME}	10	15	20	25	30	35	41	47	53
F ₂₀₁₇ > F _{PME}	16	27	38	49	61	72	83	94	99
B ₂₀₂₄ < SB _{PME}	6	16	28	41	55	68	81	91	97
F ₂₀₂₄ > F _{PME}	12	23	36	52	68	84	97	100	100

* captures moyennes 2012-2014 à la date de la dernière évaluation du voilier indo-pacifique, réalisée en 2015.